

# Jean-Claude Lavoine élu maire pour la quatrième fois

Jeudi 28 mai, à la salle communale, afin de respecter les distanciations physiques, le maire sortant Jean-Claude Lavoine a réuni son nouveau conseil municipal, composé désormais de 15 élus (avec 561 habitants, la commune a passé la barre symbolique des 500). Après avoir remercié l'ancienne équipe pour son engagement, Jean-Claude Lavoine a aussi exprimé sa reconnaissance aux nouveaux élus pour leur souhait de s'investir pour la commune et sa population, ainsi qu'aux anciens conseillers qui sont restés à ses côtés pour poursuivre les actions.

Marcel Crétier, doyen de l'assemblée, a installé le nouveau conseil. Après avoir exercé trois mandats, Jean-Claude Lavoine a présenté sa candidature à la fonction de 1<sup>er</sup> magistrat aux 14 élus présents (excusé, Bastien Lavoine était absent), et a été



élu avec 13 voix pour et un bulletin blanc. Le maire a ensuite présenté les candidatures de Jean-Marc Soullié et Yannick Lopez, respectivement aux postes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> adjoints, qui ont été élus avec 13 voix pour et un bulletin nul. Puis le maire a donné connaissance de la charte de l'élu, et a fixé une prochaine réu-

nion au lundi 15 juin à 19 heures. Afin de préparer cette future assemblée, il a présenté le type de commissions communales obligatoires et non obligatoires possibles, ainsi que les dossiers de demande de subventions pour les travaux d'aménagement du chemin des Bonvin.

**Michel LEBRAUT**

**Le nouveau conseil municipal avec, de gauche à droite, au 1<sup>er</sup> plan : Yannick Lopez (2<sup>e</sup> adjoint), Jean-Claude Lavoine (maire) et Jean-Marc Soullié (1<sup>er</sup> adjoint). Au second plan : Marcel Crétier, Marc Sansoz, Stéphane Bouzon, Patricia Dejoux, Nicolas Papeix, Caroline Mondel, Marc Porrovecchio, Jean-Marc Remoissenet, Évelyne Sylvestre, Nathalie Nicastro et Monia Di Marzo (absent Bastien Lavoine).**

Photo Le DL/M.L.